



Rubrique: Appels aux créanciers suite à la liquidation

Sous-rubrique: Appel aux créanciers à la liquidation d'une société à responsabilité limitée

Date de publication: SHAB - 30.08.2019

Numéro de publication: LS02-0000011922

Canton: GE

Entité de publication:

Audrey Philippe, Rue Toepffer 5, 1206 Genève

Appel aux créanciers à la liquidation ARTIS FACTA SARL, in Liquidation

3. Publication

Entreprise dissoute:

ARTIS FACTA SARL, in Liquidation
CHE-109.357.348
route de Meyrin 294
1217 Meyrin

Dissolution par: Décision de l'assemblée des associés

Date de la décision: 15.08.2019

Remarques juridiques:

Il est instamment demandé aux créanciers de la société à responsabilité limitée dissoute d'annoncer leurs prétentions. Publication selon l'art. 821a, al. 1, en relation avec l'art. 742, al. 2, CO.

Conformément à l'article 745 par analogie du Code des Obligations, la société se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée des actifs

Délai : 30 jours

Fin du délai: 29.09.2019

Point de contact:

ARTIS FACTA Sàrl, en liquidation
294, route de Meyrin
1217 MEYRIN